

## MÉTHODOLOGIE DE LA RÉOLUTION DE PROBLÈMES

Les 5, 13 et 19 avril 2012  
Formation inter entreprises  
(Réponse souhaitée avant le 9 mars 2012)

Vous recherchez une solution ou « La » solution ? La méthodologie de la résolution de problèmes vous permettra de sélectionner **la meilleure solution possible** pour un problème donné.

### OBJECTIFS

Cette formation vous permettra de :

- développer votre Savoir et Savoir-Faire pour l'acquisition et la maîtrise d'outils de résolution de problèmes de nature organisationnelle, technique ou relationnelle, dans le cadre de vos activités professionnelles. Ces outils sont issus de la méthodologie de la Qualité Totale.

### PUBLIC CONCERNE

- Responsables opérationnels, Contremaître de fabrication, Chef d'équipe, toute personne souhaitant se familiariser avec les outils et les méthodes de traitement de problèmes ou élargir son domaine de compétence

### DUREE ET EFFECTIF

- **3 jours**, soit 21 heures.
- L'effectif pour cette formation sera compris **entre 8 et 10 personnes**.

### LIEU

- Le CIFAL – Maison de l'Entreprise, Schiltigheim.

### TARIFS

- **290 € HT / jour / participant**, soit 870 € HT / participant pour l'ensemble de la formation.

Ce prix comprend les supports pédagogiques, la documentation, les pauses et les déjeuners pris en commun.

## ANIMATION – MOYENS PEDAGOGIQUES

---

- La formation est animée par un Formateur, Ingénieur Conseil, ayant plus de 25 ans d'expérience industrielle dans les domaines de l'Organisation d'Entreprises, de la Logistique des Flux, des Techniques d'Approvisionnement, de l'Optimisation des Stocks et de la Conduite du Changement.
- Pédagogie active et impliquante ;
- Remise de supports.

## CONTENU PEDAGOGIQUE

---

- **LE MANAGEMENT**
  - Les principes du contrôle qualité
  - Typologie des améliorations à mettre en œuvre
  - Le rôle du responsable opérationnel
  - Management d'équipe
  - Qu'est-ce que le contrôle qualité ?
  - Management et contrôle des processus de fabrication
  
- **LA NOTION de PROBLÈME**
  - Comprendre le problème et analyser ses causes
  - Fixer les objectifs d'amélioration
  - Définition des problèmes et des actions à mener
  - Principes d'application des méthodes de contrôle qualité
  - Comment mener la collecte des données ?
  
- **LA DÉMARCHE PRAGMATIQUE**
  - Méthode = Démarche + Outils
  - Exemples de démarches: Renault, EDF, IBM
  - Comment appliquer la méthode appropriée ?
  - Panorama des méthodes actuelles: 8D, 5S, AMDEC, 6 SIGMA
  - La nécessité d'une démarche cohérente et efficace
  
- **LES FICHES OUTILS**
  - Quel outil dans quel contexte de problème ?
  - Catalogue des outils
  - Comment optimiser leur utilisation ?
  - Comment analyser efficacement les résultats ?
  - Comment aborder une réunion de présentation des résultats dans les meilleures conditions ?

▪ **LES FICHES MÉTHODES**

- Description des principales méthodes (AMDEC, Analyse fonctionnelle, de la valeur, Pert, QFD, Plans d'expérience, 6 SIGMA, ...)
- Comment les utiliser et dans quel contexte ?
- Comment travailler en groupe ou en équipe ?
- Recommandations

⇒ **LES POINTS FORTS DE CETTE FORMATION** ⇐

- Les sessions de formation se déroulent sous une forme très participative, faite d'échanges et d'un entraînement aux différentes situations de travail ;
- Méthodologie illustrée par l'étude de cas concrets.
- Notre relation avec nos clients : un partenariat basé sur la confiance, l'expertise, le respect réciproque et la confidentialité, pré requis de l'efficacité et de la performance.

**Demande d'informations par mail à [info@cifal-formation.com](mailto:info@cifal-formation.com) ou au 03.88.37.22.10.**



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Formation inter entreprises

**« Méthodologie de la résolution de problèmes »**

Les 5, 13 et 19 avril 2012 à la Maison de l'Entreprise

Merci de compléter ce bulletin-réponse et de nous le renvoyer **au plus tard 3 semaines avant de début de la formation :**

- par fax au 03.88.24.99.38 ;
- ou par courrier à l'adresse indiquée en bas de page ;
- ou par retour de mail : [info@cifal-formation.com](mailto:info@cifal-formation.com)

<b>Nom(s) et Prénom(s) du (ou des) stagiaire(s):</b> .....
.....
<b>Fonction(s) du (ou des) stagiaire(s):</b> .....
.....
<b>Société :</b> .....
<b>Gestionnaire du dossier :</b> .....
<b>Adresse :</b> .....
.....
.....
<b>Téléphone :</b> .....
<b>Fax :</b> .....
<b>E-mail :</b> .....

Le CIFAL réalise ses prestations selon les conditions générales de vente ci-après, lues et acceptées expressément par le client.

**Date :**

**Signature :**

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION ET DE VENTE

### **ARTICLE 1 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION**

Le CIFAL intervient en qualité d'organisme dispensateur de formation pour assurer les actions de formation définies dans le catalogue des actions de formation ou celles définies contractuellement entre le client et le CIFAL.

### **ARTICLE 2 : CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION**

Toute inscription à une de nos formations constitue une commande et entraîne obligatoirement l'acceptation de nos conditions générales de prestation et de vente, nonobstant les conditions d'achat du client.

Le client s'engage en remplissant le bulletin d'inscription (nom des stagiaires, signature...) à assurer le suivi du règlement de la prestation à l'échéance.

Une convention de stage qui valide la commande est envoyée à l'entreprise. Celle-ci confirme les noms, le nombre de participants, la ou les dates, heures et lieu de la formation.

Après la formation, la facture est déclenchée pour paiement à réception. Les attestations de stage et de présence sont envoyées avec la facture.

Nous programmons la majorité de nos stages inter-entreprises\* à différentes dates. La recherche du meilleur équilibre du nombre de stagiaires par session peut nous amener à proposer une modification de dates.

### **ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES**

Le tarif applicable est celui en vigueur à la date d'enregistrement de l'inscription. La TVA est facturée en sus, selon les dispositions fiscales en vigueur.

Nos tarifs sont forfaitaires. Toute formation commencée est due entièrement au CIFAL. Les paiements s'effectuent nets et sans escompte.

### **ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT**

Toute modification par le client de nos conditions de vente entraîne l'annulation de la prestation.

Si la prestation doit être facturée à un fonds de formation, le client doit nous faire parvenir l'acceptation de prise en charge avant la prestation et compléter les renseignements sur l'organisme payeur. Dans le cas contraire, la facture sera établie à l'entreprise qui se chargera d'obtenir le remboursement.

Les règlements seront effectués par chèque, ou par virement à réception de facture.

Le défaut de paiement de nos prestations à l'échéance fixée entraînera :

- l'exigence immédiate de toutes sommes dues.
- l'application de pénalités de retard au taux d'intérêt légal majoré de 50% à compter de la date de facture jusqu'à la date de paiement effectif.

### **ARTICLE 5 : CONDITIONS D'ANNULATION ET DE REPORT**

Toute annulation ou report de l'action du fait du client, dans un délai inférieur à 3 semaines calendaires avant le démarrage prévu, donnera lieu à une facturation s'élevant à 50 % de la somme due initialement

Le CIFAL offre la possibilité à l'Entreprise, avant le début du stage, de remplacer le stagiaire empêché par une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins en formation, avec l'accord préalable du CIFAL et du Responsable pédagogique du stage concerné.

Pour toutes formations annulées suite à un empêchement du formateur, ou intempéries, le CIFAL s'engage à vous proposer des nouvelles dates de formation dans les mêmes conditions financières. En aucun cas la formation sera aux frais du CIFAL.

### **ARTICLE 6 : DIFFÉRENTS ÉVENTUELS**

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Instance de Schiltigheim sera seul compétent pour régler le litige.

\*Inter-entreprises : enseignement qui regroupe les salariés de diverses entreprises dans une même formation.

\*Intra-entreprise : enseignement qui regroupe les salariés d'une même entreprise.